



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**Ces pigeonniers contraceptifs
ont bénéficié du soutien
financier de l'Union européenne,
la Région Sud,
le GAL Haute Provence Luberon**

L'installation de ces pigeonniers vise à renforcer la santé publique au bénéfice des animaux et des habitants. Les pigeons y sont à la fois nourris et abrités. Cette installation permet de remplir plusieurs objectifs :

- Réguler les pigeons de manière douce et respectueuse de l'environnement
- Réduire les détériorations provoquées par les déjections
- Favoriser une meilleure hygiène et une meilleure qualité de vie

Le succès des pigeonniers repose sur un comportement citoyen et le respect de consignes simples :

- Respecter les animaux et la propreté des lieux
- Ne pas nourrir les pigeons ou introduire des aliments dans leur abri
- Ne pas jeter ses déchets et restes de nourriture dans l'espace public

Code la santé publique : « Il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité. »